

La Fédération Française de Danse vous accompagne



LES AVANTAGES & D'ÊTRE AFFILIÉ D'ÊTRE LICENCIÉ



Nos Partenaires

Crédit Mutuel

MAKE UP FOR EVER
PROFESSIONAL - PARIS

M M A

PANZERI
veste lo sport

sacem
Ensemble, faisons
vivre la musique

Aawyx® Pro
L'hygiène Professionnelle

EcoBioVert®
nettoie et protège

Acapulco Paradiso
Atelier de stylisme

Grishko®
Ballet Shoes and Dancewear

DANSEA
La passion de la danse

assoconnect

helloasso

L'adhésion : quels avantages ?

1

Lorsque vous adhérez à la Fédération Française de Danse (FFDanse), votre structure, École, club ou association rejoint la communauté FFDanse. Cette adhésion se fait via une cotisation, pour une durée d'un an renouvelable. Elle permet de bénéficier d'avantages conséquents.

L'ASSURANCE

- **Protection de vos équipes** (dirigeants, enseignants, bénévoles, ...) : une Garantie Responsabilité Civile étendue à tous les intervenants et une Responsabilité Civile Personnelle pour vous, dirigeants.
- **L'assurance de vos locaux** : pour la location ou l'occupation temporaire de locaux de moins de 21 jours mensuels.
- **Une protection juridique** dans le cadre de vos activités (prud'homme, problème de bail, fiscalité, voisinage, etc.) - information, médiation, prise en charge des frais juridiques.
- **Trois offres complémentaires** conçues pour répondre au mieux aux problématiques quotidiennes de votre structure :
 1. Conditions exceptionnelles d'annulation et d'assurance du matériel emprunté lorsque vous organisez une manifestation.
 2. Déplacement régulier de vos équipes avec leur véhicule personnel : vous pouvez souscrire à un **contrat d'indemnisation en cas d'accident**.
 3. Matériel à garantir : vous bénéficiez d'un **contrat multirisque** à des conditions tarifaires exceptionnelles.

LA SACEM

- **Les droits SACEM vous sont offerts par la FFDanse** pour tous vos cours et vous êtes exemptés de formalités de déclaration.
- **Vos manifestations** : forfait préférentiel entre **20 € TTC / jour et 50 € TTC / jour** durant vos stages et réduction de 12,5 % sur vos bals, spectacles, galas, etc.

L'APPUI DE LA FFDANSE

- **L'agrément sport** : les structures adhérentes à la FFDanse bénéficient automatiquement de l'**agrément sport**, qui apporte une reconnaissance officielle pour toutes vos démarches auprès d'instances territoriales (mairies, préfectures, ...) et un accès aux aides territoriales et fédérales,
- **Un accompagnement de proximité** grâce au réseau national des **comités territoriaux**.
- **Un accès aux formations fédérales** pour vos licenciés et une possibilité de validation des acquis d'expérience.
- **Basicompta** : Mise à disposition d'un logiciel d'aide à la comptabilité avec une aide dans sa prise en main.
- **Un réseau de partenaires fédéraux** soutient les activités des structures FFDanse –
- Le **label qualité** que la FFDanse a mis en place pour valoriser la qualité des prestations, des équipements et l'engagement de vos structures.
- Les **Bouquets d'Avantage** pour les formations éligibles du catalogue fédéral.





LES AVANTAGES DE L'AFFILIATION

2

Des garanties de bases complètes :

Une garantie Responsabilité Civile étendue à tous les intervenants

Des dirigeants aux professeurs en passant par les bénévoles et les licenciés, le Contrat Fédéral intègre dans ses garanties, toutes les personnes qui peuvent intervenir dans vos activités.

La Responsabilité Civile Personnelle des dirigeants est toujours couverte.

Cette garantie est aujourd’hui indispensable : les plaintes sont de plus en plus dirigées directement vers les personnes physiques, responsables des structures. Leur patrimoine est donc menacé.

Toutes les activités sont prévues :

Des compétitions aux réunions en passant par les sorties en mer, les trajets et les spectacles, toutes les activités en lien avec les écoles et les clubs sont garanties. Il n'est pas nécessaire de les déclarer à l'assureur, elles sont systématiquement couvertes.

Seules les activités « hors sujet » comme les sports aériens et l'utilisation d'automobiles sont exclus.

Une protection Juridique étendue :

Pour répondre à toutes vos questions juridiques, vous conseiller et s'il le faut,

Défendre vos intérêts devant les tribunaux (TGI, Prud'hommes..).

Toutes les entités affiliées et leurs dirigeants sont garantis.

La garantie automatique des locaux que vous utilisez :

Par intermittence, plusieurs heures par semaine. (Salle prêtée par la mairie)

De manière continue jusqu'à 21 jours consécutifs (stage de 2 semaines pendant l'été)

Tarifs affiliation FFDanse : 76,00 €



Fédération
Française
de Danse.

AVANTAGE DE L'AFFILIATION

PROTECTION JURIDIQUE

3

Comment mettre en place la protection juridique MMA

Votre affiliation à la FFDanse vous permet de bénéficier de l'assistance juridique de la MMA (structures et comités territoriaux).

L'assureur donne à la Fédération française de Danse et aux entités qui lui sont affiliées (comités régionaux et départementaux, associations, les organismes à but lucratif) les moyens d'exercer leurs droits ou d'assumer leur défense en cas de litige survenant dans le cadre de leur objet statutaire : relations contractuelles, propriété et usage des biens immobiliers de la fédération ou de ses entités affiliées, relations de voisinage, relations avec l'administration, infractions pénales... La garantie est également acquise aux dirigeants en cas de mise en cause personnelle pour des faits commis dans le cadre de leurs activités statutaires ou sportives au bénéfice de l'une des entités assurées.

Cf article 1.4.6 (page 5) du guide assurance MMA.

Vous pouvez joindre le service juridique de la MMA au **02 43 39 96 60/ 16 17**, en précisant le numéro de contrat collectif (**n°110 646 200**) et votre numéro d'affiliation pour de premiers conseils téléphoniques. Si vous souhaitez être accompagné juridiquement et financièrement dans le cadre d'une procédure, un gestionnaire reprendra contact avec vous afin de compléter le formulaire de déclaration avec les pièces justificatives s'y afférent.



PLAFOND DE PRISE EN CHARGE DES HONORAIRES DU MANDATAIRE

ANNEXE n° 12/2020

- Les montants indiqués ci-dessous sont indexés.
- Les remboursements de l'assureur s'effectuent HT lorsque l'assuré est récupérateur de TVA, et TTC dans l'autre cas.
- Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge par l'assureur.
- Les sommes indiquées sont cumulatives.

JURIDICTIONS	MONTANTS TTC	MONTANTS Hors TVA
Référé		
• expertise	547 €	456 €
• provision	672 €	560 €
• autre	672 €	560 €
Requêtes non contradictoires	547 €	456 €
Chambre de Proximité/ Tribunal de Proximité		
• conciliation	367 €	306 €
• jugement	846 €	705 €
Tribunal Judiciaire		
• en dernier ressort	846 €	705 €
• à charge d'Appel	1 213 €	1 011 €
Pôle Social Tribunal Judiciaire (Ancien TASS)	1 213 €	1 011 €
Chambre spécialisée Tribunal Judiciaire matière Civile	1 213 €	1 011 €
Chambre spécialisé Tribunal Judiciaire matière Pénale	596 €	497 €
Juges des contentieux de la protection		
• en dernier ressort	846 €	705 €
• à charge d'Appel	1 213 €	1 011 €
Tribunal de commerce		
• déclaration de créance auprès du mandataire	218 €	182 €
• relevé de forclusion	280 €	233 €
• jugement	1 213 €	1 011 €
Tribunal Paritaire des baux ruraux		
• absence de conciliation	367 €	306 €
• conciliation	1 213 €	1 011 €
• jugement	1 213 €	1 011 €
Tribunal Administratif		
Conseil des Prud'hommes		
• absence de conciliation	503 €	419 €
• conciliation	1 157 €	964 €
• jugement	1 026 €	855 €
Juge de l'exécution	793 €	661 €
Juge de l'exécution en matière de saisie immobilière	2 300 €	1 917 €
Juridictions d'Appel		
• assistance plaidoirie	1 213 €	1 011 €
• postulation	647 €	539 €
Cour de Cassation	2 300 €	1 917 €
Conseil d'Etat	2 300 €	1 917 €
Composition ou médiation pénale	278 €	232 €
Tribunal de Police		
• sans partie civile	479 €	399 €
• avec partie civile	596 €	497 €
Tribunal Correctionnel		
• instruction correctionnelle	689 €	574 €
• jugement	970 €	808 €
Cour d'Assises		
• instruction criminelle	1 686 €	1 405 €
• jugement	2 300 €	1 917 €
Commissions diverses	367 €	306 €
Commissions de recours amiables en matière fiscale	485 €	404 €
Mesure Instruction - Assistance à expertise (par avocat ou expert)	410 €	342 €
Consultation et démarches amiables infructueuses	354 €	295 €
Consultation et démarches amiables ayant abouti à la résolution du litige	690 €	575 €
Transaction en phase judiciaire		
	Montant à retenir identique à celui qui aurait été appliqué si la procédure avait été menée à son terme devant la juridiction de 1 ^{re} instance concernée.	



AVANTAGE DE L'AFFILIATION

4

TABLEAU DES GARANTIES ASSURANCE DES JEUNES DE MOINS DE 4 ANS

TABLEAU DES GARANTIES ASSURANCE DES JEUNES DE MOINS DE 4 ANS

(Option garantie complémentaire : contrat n° 110.646.200)

SAISON 2020 2021

NON INDEXÉ

NATURE DES GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES PAR SINISTRE	NATURE DES GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES PAR SINISTRE
<p>1 - RESPONSABILITÉ CIVILE</p> <p>Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus</p> <p>Dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dommages faute inexcusable • Dommages matériels • Dommages immatériels consécutifs • Dommages immatériels non consécutifs • Dommages par intoxication alimentaire • Dommage pollution environnement • Tout dommage aux biens confiés • Tout dommage matériel aux biens des préposés • Responsabilité civile dépositaire • Responsabilité civile après livraison dont frais de retrait • Défense et recours <p>Franchise : NEANT sauf :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dommages matériels aux biens des préposés - Responsabilité civile dépositaire et dommages aux biens confiés - Dommages immatériels non consécutifs : 10% ... 	<p>8 000 000 € (1)</p> <p>3 500 000 €</p> <p>8 000 000 €</p> <p>6 000 000 €</p> <p>1 600 000 € / an</p> <p>8 000 000 €</p> <p>1 600 000 €</p> <p>150 000 €</p> <p>10 000 €</p> <p>100 000 €</p> <p>3 000 000 €</p> <p>1 500 000 €</p> <p>50 000 €</p> <p>50 €</p> <p>200 €</p> <p>< 750 € et 3000 € ></p>	<p>2 - INDIVIDUELLE ACCIDENT POUR LES MINEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décès • IPP/IPT • FMP • Lunetterie Par paire de lunettes (bris accidentel) • Dont verres • Par lentille (perte) • Autres prothèses <p>Frais de recherche et de secours</p> <ul style="list-style-type: none"> • transport rapatriement • Assistance psychologique 	<p>8 000 € (2)</p> <p>40 000 € (2)</p> <p>5 000 € / sinistre</p> <p>Frais réel en complément du RO</p> <p>400 €</p> <p>140 €</p> <p>104 €</p> <p>208 €</p> <p>Frais réel maxi 8 000 €</p> <p>2,5 fois l'indice-en complément du RO et dans la limite des frais réels</p>

Tarifs FFDanse pour les Structures Affiliées

Option Complémentaire

RESPONSABILITÉ CIVILE ET GARANTIES DES MOINS DE 4 ANS

30,00 €



AVANTAGE DE L'AFFILIATION

ASSURANCE DES LOCAUX

Offre complémentaire

5

Ce bulletin de souscription ne concerne que les structures affiliées situées sur le territoire métropolitain.

Les garanties sont accordées suivant les textes et tableaux de garanties des CG 353 MMA PRO association. Ces textes sont disponibles sur la page : [textes des contrats d'assurance](#). Franchise Générale de 200 €

Les présentes garanties s'exercent France entière à l'exception des DOM

4.1. Biens garantis

Le mobilier, le matériel et les marchandises situées dans les locaux désignés au bulletin d'adhésion.
Les bâtiments désignés au bulletin d'adhésion (ou les risques locatifs)

4.2. Événements assurés au contrat

Incendie et risques associés,
Dégâts des eaux,
Vol par effraction et vandalisme,
Catastrophes naturelles,
Dommages électriques,
Bris de glaces (accordé seulement avec l'assurance des bâtiments).

Tarifs MMA Garantie 12500 €		Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures affiliées
100 M ²	285 €	30 à 74	A	215 €
100 M ²	285 €	75 à 119	B	208 €
100 M ²	285 €	120 à 164	C	200 €
100 M ²	285 €	165 à 210	D	195 €
100 M ²	285 €	> à 210	E	190 €

Tarifs MMA Garantie 25000 €		Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures affiliées
200 M ²	380 €	30 à 74	A	310 €
200 M ²	380 €	75 à 119	B	300 €
200 M ²	380 €	120 à 164	C	290 €
200 M ²	380 €	165 à 210	D	280 €
200 M ²	380 €	> à 210	E	270 €

Tarifs MMA Garantie 37500 €		Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures affiliées
300 M ²	450 €	30 à 74	A	380 €
300 M ²	450 €	75 à 119	B	370 €
300 M ²	450 €	120 à 164	C	360 €
300 M ²	450 €	165 à 210	D	350 €
300 M ²	450 €	> à 210	E	340 €

Tarifs MMA Garantie 50000 €		Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures affiliées
400 M ²	495 €	30 à 74	A	425 €
400 M ²	495 €	75 à 119	B	413 €
400 M ²	495 €	120 à 164	C	401 €
400 M ²	495 €	165 à 210	D	385 €
400 M ²	495 €	> à 210	E	371 €

Tarifs MMA Garantie 62500 €		Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures affiliées
500 M ²	550 €	30 à 74	A	480 €
500 M ²	550 €	75 à 119	B	465 €
500 M ²	550 €	120 à 164	C	450 €
500 M ²	550 €	165 à 210	D	437 €
500 M ²	550 €	> à 210	E	423 €



AVANTAGE DE L'AFFILIATION

ANNULATION DE MANIFESTATIONS

6

Option complémentaire

Garantie annulation :

Cette garantie permet de vous prémunir contre l'annulation de votre manifestation due à un évènement imprévisible, les MMA remboursent les sommes préalablement engagées pour l'organisation. (Réservations de salle, location de matériels...)

Évènements garantis :

Intempéries ou conditions atmosphériques rendant impossible ou dangereuse la tenue de la manifestation ou son organisation, perte d'autorisation administrative, émeutes, manifestations, carence d'un fournisseur, épidémie, accident endeuillant la manifestation, destruction du site, terrorisme ou attentat, destruction accidentelle ou indisponibilité du matériel, grèves extérieures.

Le texte complet des conditions de garanties est disponible sur la page : [Textes des contrats d'assurance](#)

La cotisation est forfaitaire, en fonction du budget global de la manifestation : Pour une manifestation dans un lieu couvert ou scène fermée sur 3 cotés

Tarifs MMA Garantie 5000 €		Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures Affiliées	
LIEU OU SCÈNE COUVERTE 3 COTES	PLEIN AIR TOTAL			LIEU OU SCÈNE COUVERTE 3 COTES	PLEIN AIR TOTAL
250 €	330 €	30 à 74	A	200 €	280 €
250 €	330 €	75 à 119	B	175 €	255 €
250 €	330 €	120 à 164	C	150 €	230 €
250 €	330 €	165 à 210	D	125 €	205 €
250 €	330 €	> à 210	E	100 €	180 €

Tarifs MMA Garantie 10000 €		Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures Affiliées	
LIEU OU SCÈNE COUVERTE 3 COTES	PLEIN AIR TOTAL			LIEU OU SCÈNE COUVERTE 3 COTES	PLEIN AIR TOTAL
350 €	510 €	30 à 74	A	300 €	460 €
350 €	510 €	75 à 119	B	275 €	435 €
350 €	510 €	120 à 164	C	250 €	410 €
350 €	510 €	165 à 210	D	225 €	385 €
350 €	510 €	> à 210	E	200 €	360 €

Tarifs MMA Garantie 15000 €		Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures Affiliées	
LIEU OU SCÈNE COUVERTE 3 COTES	PLEIN AIR TOTAL			LIEU OU SCÈNE COUVERTE 3 COTES	PLEIN AIR TOTAL
450 €	700 €	30 à 74	A	400 €	650 €
450 €	700 €	75 à 119	B	375 €	625 €
450 €	700 €	120 à 164	C	350 €	600 €
450 €	700 €	165 à 210	D	325 €	575 €
450 €	700 €	> à 210	E	300 €	550 €

Tarifs MMA Garantie 20000 €		Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures Affiliées	
LIEU OU SCÈNE COUVERTE 3 COTES	PLEIN AIR TOTAL			LIEU OU SCÈNE COUVERTE 3 COTES	PLEIN AIR TOTAL
550 €	870 €	30 à 74	A	500 €	820 €
550 €	870 €	75 à 119	B	475 €	795 €
550 €	870 €	120 à 164	C	450 €	770 €
550 €	870 €	165 à 210	D	425 €	745 €
550 €	870 €	> à 210	E	400 €	720 €



AVANTAGE DE L'AFFILIATION

GARANTIE TOUS RISQUES MATERIELS

Offre complémentaire

7

Votre association organise un spectacle :

Vous avez accès à des conditions exceptionnelles pour couvrir les matériels de scène que vous louez ou empruntez : <http://assurance-toulouse.eu/ffd>

Majoration pour spectacle en extérieur : + 200 €

Cette garantie permet de couvrir les matériels de scène, sono, éclairage etc... que vous utilisez pour vos manifestations, qu'ils soient prêtés ou loués.

Le Vol n'est garanti qu'avec effraction d'un local ou d'un véhicule.

Les Tentes, Barnums, chapiteaux sont exclus, de même que la casse des objets fragiles. Pour une garantie maximale de 5 jours

Franchise toujours déduite de 1 % minimum 200€ -Franchise Vol de 2 % des garanties minimum 400€ Y compris transport et déchargement

Ces garanties ne concernent que les structures et associations affiliées situées sur le territoire métropolitain

Tarif MMA Garantie 10 000 €	Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures Affiliées
280 €	30 à 74	A	230 €
280 €	75 à 119	B	205 €
280 €	120 à 164	C	180 €
280 €	165 à 210	D	155 €
280 €	> à 210	E	130 €

Tarif MMA Garantie 20 000 €	Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures Affiliées
320 €	30 à 74	A	270 €
320 €	75 à 119	B	245 €
320 €	120 à 164	C	220 €
320 €	165 à 210	D	195 €
320 €	> à 210	E	170 €

Tarif MMA Garantie 30 000 €	Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures Affiliées
360 €	30 à 74	A	310 €
360 €	75 à 119	B	285 €
360 €	120 à 164	C	260 €
360 €	165 à 210	D	235 €
360 €	> à 210	E	210 €

Tarif MMA Garantie 30 000 €	Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures Affiliées
410 €	30 à 74	A	360 €
410 €	75 à 119	B	335 €
410 €	120 à 164	C	310 €
410 €	165 à 210	D	285 €
410 €	> à 210	E	260 €

Label Qualité FFDanse

Validité Trois ans

Trois Critères



1. LES LOCAUX

2. LES DIPLÔMES

3. VIE FEDERALE

Aménagement d'un studio de danse

Article 1 [Décret n°2008-263 du 14 mars 2008 - art. 15 \(V\)](#)

- L'aire d'évolution des danseurs doit être peu glissante et en matériau lisse, souple, résistant et posé de manière homogène. Elle ne doit pas reposer directement sur un sol dur tel que le béton ou le carrelage.
- Lorsque l'aire d'évolution est constituée d'un parquet, les éléments utilisés doivent être produits à partir de bois ayant une structure et une cohésion de nature à éviter la formation d'échardes ou les ruptures.
- L'aire d'évolution et la hauteur des salles doivent pendant le cours de danse être libres de tout obstacle constituant une menace pour la sécurité des élèves.

Article 2 [Décret n°2008-263 du 14 mars 2008 - art. 15 \(V\)](#)

- Les exploitants doivent se doter d'une trousse de secours destinée aux premiers soins en cas d'accident et d'une installation téléphonique.
- Psc1 Obligatoire pour tous les enseignants des structures.
- Un tableau d'organisation des secours est affiché dans un endroit accessible aux enseignants et aux usagers. Il comporte les adresses et numéros de téléphone des services et organismes auxquels il est fait appel en cas d'urgence.
- Réglementation générale applicable à tous les établissements recevant du public (ERP) adapté à chaque discipline.
- **Principe :** Les établissements d'enseignement de la danse étant des établissements recevant du public sont soumis aux dispositions du code de la construction et de l'habitation concernant les risques d'incendie et de panique dans ces établissements.
- **Définition :** Les établissements recevant du public sont définis comme étant des bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes sont admises soit librement, soit moyennant une rétribution ou une participation quelconque, ou dans lesquels sont tenues des réunions ouvertes à tout venant ou sur invitations, payantes ou non. Sont considérées comme faisant partie du public, toutes les personnes admises dans l'établissement à quel titre que ce soit en plus du personnel. »
- **Article 4** [Décret n°2008-263 du 14 mars 2008 - art. 15 \(V\)](#)
- Les salles de danse doivent comporter au moins un cabinet d'aisance et une douche. Lorsque les usagers admis simultanément sont plus de vingt, ces équipements hygiéniques et sanitaires sont augmentés d'une unité par vingtaine d'usagers supplémentaires ou fraction de ce nombre.

Diplômes Danses Artistiques : Classique- Jazz- Contemporain

DE- CA- Dispense- VAE – CAPEPS/CAFEPS (Option Danse)

Diplômes Autres Disciplines : Minimum requis : Diplômes(*) ayant un tronc commun

DIF/CFID/CQP ALS/ CQP FFD/BPJEPS /DEUG STAPS

* justificatifs de stages pour la (ou les) discipline(s) enseignées.

Vie Fédérale : Activité du Comité

- Proposition D'action Fédérales
- Stages
- Formations
- Action de développement
- Autres actions

AVANTAGE AFFILIATION ET LICENCIES

Réductions sur les Formations proposées au catalogue FFDANSE

Forfait applicable sur demande de structures labellisées

Formations éligibles:

- Stages pour les enseignants**
- Formation CFID 1**
- Formation CFID 2 (Formule Complète)**
- Formation CFID 2 (Formule Module de 8h)**
- Formation CFID 2 (Formule Module de 16h)**
- Formations validées FFDanse proposées par les structures.**

D'autres Formations éligibles aux bouquets à l'étude vous seront proposés prochainement

NON LABELLISEES					
Tranches de Licences	Bouquets	% de réduction applicables sur les Formation éligibles au catalogue FFDanse pour les structures affiliées	Nombre Formations du catalogue FFDanse éligibles aux bouquets par saison pour les structures affiliées	Crédit par Licence 1 fois par saison cumulable sur trois ans	Forfait Formation Hors catalogue de Formation FFDanse pour les structures affiliées
10 à 29		0%	0	0,00 €	0 €
30 à 74	A	8%	1	1,50 €	< 45,00 et 111,00 € >
75 à 119	B	10%	2	1,50 €	< 112,50 et 178,50 € >
120 à 164	C	12%	2	1,50 €	< 180,00 et 246,00 € >
165 à 210	D	14%	2	1,50 €	< 247,50 et 315,00 € >
> à 210	E	16%	3	1,50 €	Nb de licences*1,50 €

LABELLISEES					
Tranches de Licences	Bouquets	% de réduction applicables sur les Formation éligibles au catalogue FFDanse pour les structures affiliées	Nombre Formations du catalogue FFDanse éligibles aux bouquets par saison pour les structures affiliées	Crédit par Licence 1 fois par saison cumulable sur trois ans	Forfait Formation Hors catalogue de Formation FFDanse pour les structures affiliées
10 à 29		0%	0	0,00 €	0 €
30 à 74	A	14%	2	3,00 €	< 90,00 et 222,00 € >
75 à 119	B	18%	3	3,00 €	< 225,00 et 357,00 € >
120 à 164	C	22%	3	3,00 €	< 360,00 et 492,00 € >
165 à 210	D	26%	3	3,00 €	< 495,00 et 630,00 € >
> à 210	E	30%	4	3,00 €	Nb de licences*3,00 €



Dans le cadre des cours de danse

Vous êtes dispensé des formalités de déclaration au titre des droits d'auteur pour l'utilisation musicale dans vos cours de danse.

Dans le cadre des stages

Vous bénéficiez d'un tarif journalier préférentiel lié au nombre de licences de votre structure allant de 20 € / jour à 50 € / jour au titre de la rémunération des droits d'auteur pour l'utilisation de musiques dans vos stages de danse.

Tarifs SACEM Hors FFDanse	Licences	Bouquets	Tarif FFDanse Structures Affiliées
50 €	10 à 29		50 €
50 €	30 à 74	A	40 €
50 €	75 à 119	B	35 €
50 €	120 à 164	C	30 €
50 €	165 à 210	D	25 €
50 €	> à 210	E	20 €



AVANTAGE DE L'AFFILIATION

11

OFFRE BASICOMPTA GESTION DE VOTRE STRUCTURE



La comptabilité ... pour quoi faire ?

La comptabilité pourrait uniquement être vue comme un système d'enregistrement des opérations réalisées par l'association et vécue comme une contrainte, répétée chaque année... Mais elle est surtout un outil de contrôle et un

puissant outil de gestion et de valorisation des activités de l'association, tant pour ses dirigeants que pour ses partenaires externes.

Elle permet une anticipation et une réflexion sur la santé financière de la structure et s'avère être un gage de transparence vis-à-vis des partenaires et des financeurs. ...



Tarifs FFD Basicompta			Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures Affiliées		
Accès	Formation	Accompagnement tarif horaire			Accès	Formation	Accompagnement tarif horaire / 1er heure gratuite
25 €	30 €	25 €	30 à 74	A	Offert	30 €	25 €
25 €	30 €	25 €	75 à 119	B	Offert	25 €	20 €
25 €	30 €	25 €	120 à 164	C	Offert	20 €	15 €
25 €	30 €	25 €	165 à 210	D	Offert	Offert	Offert
25 €	30 €	25 €	> à 210	E	Offert	Offert	Offert



AVANTAGE DE L'AFFILIATION OFFRE ASSOCONNECT GESTION DE VOTRE STRUCTURE

12



Comment profiter de la réduction offerte par la Fédération Française de Danse ?

1/ Demandez votre code promo

Envoyez un mail à ffdanse@assoconnect.com, précisez le nom de votre club et le nombre de licenciés

2/ Créez votre plateforme

Si ce n'est pas encore fait, rendez-vous sur : [creation-plateforme](#).

3/ Abonnez-vous

Depuis la plateforme que vous avez créée, cliquez sur le bouton "S'abonner" dans le menu à gauche.

4/ Choisissez votre formule

Choisissez votre formule d'abonnement en fonction de la taille de votre association

5/ Entrez votre code promo

Dans la section de droite "Récapitulatif" - "Vous avez un code promotionnel ?"

Tarifs Assoconnect				Tarifs FFDanse pour les Structures affiliées			
19 €	29 €	55 €	99 €	14 €	16 €	16 €	22 €
Nombre de personnes				Nombre de personnes			
50	250	1000	2000	10 à 30	30 à 50	50 à 100	100 à 250
Nombre de Mails par mois				Nombre de Mails par mois			
1000	2000	5000	7000	1000	1000	2000	2000

La société **Désinfection Médicale France** conçoit, fabrique et distribue une gamme complète de produits pour l'hygiène, la désinfection, l'essuyage et la protection individuelle.

Fort d'une expérience de plus de 15 ans, nous vous accompagnons dans vos besoins quotidiens au travers de nos deux marques : Aawyx et Ecobiovert. Ces dernières véhiculent + de 1000 références auprès des professionnels de la santé, entreprises, collectivités et les particuliers via notre site e-Commerce www.hygiene-desinfection-france.com

Nos valeurs d'entreprise s'inscrivent dans une démarche d'éco responsabilité et de défense du made in France.

Nos leitmotiv la qualité, le service ainsi que le prix.

Jean-Sébastien PAYRE Président Euromed-DMF

SUR PRESENTATION DU N° D'AFFILIATION DE LA STRUCTURE

Référence	Désignation	Qté.	Prix TTC Public	Prix TTC FFD
AA-2075	Lingette désinfectante, Bactéricide, Fongicide, Virucide (Médical, Agroalimentaire, Industrie) Boite de 1000 lingettes 200 x 200 Fabrication Française	1,00	95.28 €	46.32 €
PE-3700	Lingettes désinfectantes multi surfaces EN14476. 48 lingettes 16.5 x 25 cm par sachet. Carton de 12 sachets. Fabrication Française	1,00	54.00 €	37.80 €
PE-3701	Lingettes désinfectantes mains et surfaces EN14476. 12 lingettes 14.5 x 19.5 cm par sachet. Carton de 12 sachets Fabrication Française	1,00	36,00 €	23.76 €
AA-1504	Gel hydro alcoolique en bidon de 5L Fabrication Française	1,00	29.54 €	20.68 €
D-60511AB	Distributeur mural savon & gel à cartouche Blanc	1,00	34.80 €	11.76 €
AA-1506	Gel Hydro alcoolique les 6 cartouches de 0.800 ml pour distributeur mural D-60511AB Fabrication Française	1,00	72.80 €	65.52 €
AA-1300	Lotion lavante douce hygiène des mains - les 6 cartouches pour distributeur mural D-60511AB Fabrication Française	1,00	70.56 €	49.32 €
AA-2086	Dégraissant Désinfectant EN 1276, EN 1650, EN 13697, EN 14476 Homologué POA et POV COVID 19 6 pulvérisateurs avec 2 têtes de pulvérisateurs par carton Fabrication Française	1,00	82.80 €	26.28 €
AA-2087	Dégraissant Désinfectant EN 1276, EN 1650, EN 13697, EN 14476 Homologué POA et POV COVID 19 le bidon de 5l Fabrication Française	1,00	34.80 €	21.72 €
D-623	Distributeur bobine 20cm à dévidage central Maxi	1,00	22.80 €	15.96 €
P-604	Bobine à dévidage central blanche 450 2 plis les 6 bobines Fabrication Française	1,00	34.80 €	10.08 €
P-6023	Essuie-tout "Pro" écolabel 300f les 10 rlx Fabrication Française	1,00	54,00 €	35.76 €
DIV-531961	Masque NT 3 plis bleu élastiques d'oreilles. Haut grade qualitatif Boîte de 50 masques Fabrication Allemande	1,00	36,00 €	23.76 €
D1	Distributeur gel à pied - Fabrication Française	1,00	294,00 €	234.00 €

La Licence : Quels Avantages ?

14

La licence s'adresse aux danseuses et danseurs pratiquants, élèves de vos écoles, clubs et associations. C'est leur pass d'accès aux activités FFDanse : elle leur fournit de nombreux avantages sur un an – assurance dans leur pratique, accès aux manifestations, réductions partenaires, ...

LA PROTECTION DU LICENCIÉ

Se protéger lorsqu'on danse est incontournable ! L'assurance responsabilité civile ne couvre pas le danseur s'il se blesse dans le cadre de sa pratique. La licence FFDanse garantit, elle, une protection adaptée du danseur :

- **Garanties accidents corporels** : prise en charge des soins (pharmacie, lunettes, dents, ...) et garanties prévoyance supérieures aux exigences légales.
- **Garantie assistance** : une assistance complète valable dans le monde entier pour tout déplacement effectué dans le cadre de l'activité FFDanse.
- **Pour aller plus loin** : une option complémentaire à 8€ / an qui augmente les garanties ci-dessus, vous fait bénéficier de garanties d'ostéopathie, ...

ACCÈS AUX MANIFESTATIONS

La licence FFDanse est votre pass d'accès à l'ensemble des activités fédérales - stages, festivals, concours et compétitions :

- **La compétition** : délégataire du Ministère chargé des sports, la FFDanse est la seule fédération de danse en France qui organise des compétitions officielles homologuées et délivre les titres de champions de France. Votre licence vous donne accès à ces championnats.
- **Stages et formation** : nos licenciés peuvent s'inscrire à des **formations certifiantes FFDanse**. Nos objectifs : conseiller les licenciés, assurer une pratique sûre et de qualité, permettre de **se perfectionner et se professionnaliser**.

LES PRIVILÈGES PARTENAIRES

Les licenciés FFDanse bénéficient de réductions et d'offres promotionnelles régulières auprès de nos partenaires

INTÉGRER LA COMMUNAUTÉ FFDANSE

Participez à la vie fédérale. La FFDanse réunit des danseurs de tous horizons autour d'une passion commune pour la danse. C'est le contexte idéal pour développer un lien social, au-delà de la simple pratique d'une activité. Vous y rencontrerez des bénévoles engagés, dans une ambiance volontaire et bienveillante.

Quels sont les types de licences et combien coûtent-elles ?

Je danse pour le loisir :

- **licence A | 19€.**

Je fais de la compétition :

- **Licence B | 21€** - participant aux manifestations majeures ou officielles pour les disciplines artistique, pole dance, danse historique, hip-hop / breaking, salsa - bachata - kizomba, séries F country & lines et latines & standards.
- **Licence C | 38€** - compétiteur national pour les disciplines country & line, latines & standards, rock & disciplines associées.
- **Licence D | 50€** - compétiteur mondial.



LES AVANTAGES DE LA LICENCE

15

Garanties de base de votre licence

1.7 TABLEAU DES GARANTIES DE BASE DE VOTRE LICENCE: (en + des garanties Responsabilité Civile)

NATURE DES GARANTIES	GARANTIES PAR SINISTRE	NATURE DES GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES PAR SINISTRE
Décès	15 000 € (2)		
IPP/IPT	80 000 € (2)		
ITT/ITP	10 €/j maxi 365 jours (*)		
FMP	Frais réel en complément du RO maxi 8 000 €/sinistre		
Lunetterie			
par paire de lunettes (bris accidentel)	400 €	Transport jusqu'au centre médical	Frais réels
Dont verres	140 €	Rapatriement ou transport sanitaire	Frais réels
Par lentille (perte)	104 €	Transport d'un membre de la famille	Frais réels
Prothèses dentaires		sauf frais d'hébergement	80 € par nuit maxi 10 nuits
Par dent brisée	500 €	Rapatriement du corps	Frais réels
par bris de prothèse existante (bris accidentel)	700 €	Frais d'envoi de médicaments	Frais réels
Autres Prothèses	208 €	Soins médicaux à l'étranger	5400 €
Frais de recherche		Prolongation de séjour à l'hôtel	80 € par nuit maxi 10 nuits
Et Rapatriement	8000 € Frais réels Maxi	Avance de fonds à l'étranger	500 €
Reconstitution de l'image	5200 €	Assistance juridique à l'étranger	Remboursement des frais d'avocat maxi 1500 €
Assistance psychologique	2,5 fois l'indice en complément du RO et dans la limite des frais réels	Aide en cas de pertes de documents	
Frais de rattrapage scolaire	2080 €	Caution pénale	Garantie 15 000 €
Franchise : ITT / ITP	3 Jours		
		GARANTIE ANNULATION DE SEJOUR	POUR LES COMPETITEURS
		Frais d'annulation de séjours	80% des sommes restant à charge maxi 4 000 €
		Frais d'interruption de séjours	80% des sommes restant à charge maxi 4 000 €
		Assurance bagages et objet personnel.....	1000 €
			Franchise 10% Mini 30 €

1) Les dommages corporels résultant de l'utilisation ou du déplacement d'un véhicule terrestre à moteur sont accordés sans limitation.

2) En cas de sinistre collectif : maximum 1 600 000 €

Tarifs FFDanse

Titre découverte	Validité 5 Jours, Stage et Formation	5,00 €
Licence A	Loisir	19,00 €
Licence B	Rencontres Chorégraphiques, Compétitions F	21,00 €
Licence C	Compétiteur National	38,00 €
Licence D	Compétiteur Mondial	50,00 €



Fédération
Française
de Danse.

LES AVANTAGES DE LA LICENCE

Garanties de base de votre licence Option complémentaire à 8 €

16

Des garanties accidents corporelles complètes :

Des garanties remboursements de soins :

Frais de soins à concurrence des frais réels. (En complément du RO)

Y compris pharmacie ou accessoires non remboursés par la Sécurité Sociale

Lunettes : 400 € à concurrence des frais réels

Prothèses dentaires : de 300 € à 600 € à concurrence des frais réels.

Frais de rattrapage scolaire pour les élèves.

Des garanties Prévoyances supérieures aux exigences légales :

Invalidité Permanente : 80 000 €

Décès toutes causes 15 000 €

ITT : 10 €/ jour (maxi 365 j)

Une garantie Assistance complète, valable dans le monde entier

Pour tout déplacement effectué dans le cadre de l'activité FFD

Avec des garanties Frais de Soins à l'étranger très étendues. (Jusqu'à 5400 €)

Transports et rapatriement sans limitation de somme Caution pénale à hauteur de 15 000 €.

Et toutes les garanties classiques de l'assistance.

Une option pour aller plus loin : (pour 8 € par an)

Pour souscrire des garanties Indemnités Journalières supérieures 50€/jour (maxi 365 j)

Pour bénéficier de garanties d'Ostéopathie suite à accident 500 €

Pour porter la garantie « lunettes » à 600 €.

Pour porter la garantie « prothèses dentaires » à 500€ par dent.

Pour couvrir les frais et appareillages non remboursés par la SS.

Tarifs MMA Option Complémentaire hors FFD

140,00 €

Tarifs FFDanse pour les Licenciés

8,00 €



Fédération
Française
de Danse.

LES AVANTAGES DE LA LICENCE

Garanties de base de votre licence Option complémentaire à 8 €

17

Des garanties accidents corporelles complètes :

- Des garanties remboursements de soins
- Des garanties Prévoyances supérieures aux exigences légales :
- Une garantie Assistance complète, valable dans le monde entier
- Une option pour aller plus loin : (pour 8 € par an)

1.7. TABLEAU DES GARANTIES DE VOTRE LICENCE avec souscription de l'option complémentaire			
NATURE DES GARANTIES	GARANTIES PAR SINISTRE	NATURE DES GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES PAR SINISTRE
Décès	15 000 € (2)		
IPP/IPT	80 000 € (2)		
ITT/ITP	50 €/j maxi 365 jours (*)		
FMP	Frais réel en complément du RO maxi 8 000 €/sinistre		
Lunetterie		ASSISTANCE VOYAGE (franchise 50km)	
par paire de lunettes (bris accidentel)	600 €	Assistance médicale	
Dont verres	140 €	Transport jusqu'au centre médical	Frais réels
Par lentille (perte)	104 €	Rapatriement ou transport sanitaire	Frais réels
Prothèses dentaires		Transport d'un membre de la famille	Frais réels
Par dent brisée	500 €	sauf frais d'hébergement	80 € par nuit maxi 10 nuits
par bris de prothèse existante (bris accidentel)	700 €	Rapatriement du corps	Frais réels
Autres Prothèses	208 €	Frais d'envoi de médicaments	Frais réels
Ostéopathie	500 €	Soins médicaux à l'étranger	5400 €
Frais de recherche		Prolongation de séjour à l'hôtel	80 € par nuit maxi 10 nuits
Et Rapatriement	8000 € Frais réels Maxi	Avance de fonds à l'étranger	500 €
Appareillage non remboursé	2000 € Maxi 200 € / Art.	Assistance juridique à l'étranger	Remboursement des frais d'avocat maxi 1500 €
Reconstitution de l'image	5200 €	Aide en cas de pertes de documents	
Assistance psychologique	2,5 fois l'indice en complément du RO et dans la limite des frais réels	Caution pénale	Garantie 15 000 €
Frais de rattrapage scolaire	2080 €		
Franchise : ITT/ITP	3 Jours	GARANTIE ANNULATION DE SEJOUR	POUR LES COMPETITEURS
		Frais d'annulation de séjours	80% des sommes restant à charge maxi 4 000 €
		Frais d'interruption de séjours	80% des sommes restant à charge maxi 4 000 €
		Assurance bagages et objet personnel	1000 €
			Franchise 10% Mini 30 €

Tarifs MMA Option Complémentaire hors FFD

140,00 €

Tarifs FFDanse pour les Licenciés

8,00 €

AVANTAGE DE LA LICENCE

18



Fédération
Française
de Danse.

RESPONSABILITE CIVILE PERSONNELLE DES ENSEIGNANTS ET ANIMATEURS DE DANSE

Contrat n° 110.729.980

Ce contrat est réservé aux professeurs affiliés à la Fédération Française de Danse pour la saison

2020-2021

Madame, Monsieur,

Votre responsabilité est garantie par votre licence pendant le temps d'activité au service d'une école, association affiliée à la Fédération Française de Danse.

Ce n'est pas le cas lorsque vous donnez des leçons hors du cadre fédéral.

Afin de vous accompagner dans la totalité de vos activités, la Fédération a souscrit auprès des MMA un contrat simple, conforme aux dispositions de la loi sur le sport, adapté à votre situation (voir à suivre les garanties). Votre responsabilité civile ainsi que celle des personnes que vous encadrez sera ainsi assurée.

Tarifs MMA Option Complémentaire

140,00 €

Tarifs FFDanse pour les Enseignants Licenciés

60,00 €

AVANTAGE DE L'AFFILIATION

PARCOURS FORMATION

CFID 1

Le Certificat Fédéral d'Initiateur de Danse (CFID 1) est destiné aux licenciés qui souhaitent faire découvrir les bases de leur discipline à un public de débutants.

Il est ouvert aux candidats de toutes les disciplines hormis le Jazz, le classique et le contemporain (voir réglementation DE).

Cette formation de 25h se déroule sur deux week-ends, non consécutifs, et garantit aux candidats un premier niveau de compétences, et de reconnaissance officielle des acquis.

Le CFID est une formation transversale, abordant des concepts théoriques et non techniques.
Conditions d'admission : Être licencié – Majeur (à la certification) – Titulaire du PSC1 (ou dans l'année)

Contenu :

- Organisation du Sport en France et présentation de la Fédération Française de Danse
A partir de 2021 : Présentation Fédérale & Règlementation en amont en distanciel, afin de préparer au mieux le présentiel.
- Administratif et réglementation
- Les caractéristiques des publics de l'initiation de Danse
- Les notions de sécurité
- Comment préparer une action d'initiation de Danse
- Dégager les étapes essentielles d'une séance d'animation dansée
- Présentation d'une grille de séance type

Certification :

- Les épreuves de certification se déroulent en deux étapes : une partie théorique et une partie pratique.
- Partie théorique : Présenter devant un jury, un dossier pédagogique
Partie pratique : Proposer une initiation d'une quinzaine de minutes

Inscription : non éligible aux bouquets : 90 €

Positionnement Formation Certification éligibles aux bouquets : 400 €

Coût Positionnement, Formation et Certification	Tranches de Licences	Bouquets	Structures Non Labelisées		Structures Labelisées		
			% de réduction applicables sur la Formation et la Certification	Tarif réduit sur le Positionnement, la formation et la certification	Coût Total du CFID 1 avec Inscription (90€)	% de réduction applicables sur la Formation et la Certification	Tarif réduit sur le Positionnement, la formation et la certification
400 €	10 à 29		0%	400 €	490 €	0%	400 €
400 €	30 à 74	A	8%	368 €	458 €	14%	344 €
400 €	75 à 119	B	10%	360 €	450 €	18%	328 €
400 €	120 à 164	C	12%	352 €	442 €	22%	312 €
400 €	165 à 210	D	14%	344 €	434 €	26%	296 €
400 €	> à 210	E	16%	336 €	426 €	30%	280 €

AVANTAGE DE L'AFFILIATION

PARCOURS FORMATION

Certificat Fédéral d'Instructeur de Danse (CFID 2).

Ce diplôme est destiné aux licenciés ayant validé le niveau d'Initiateur fédéral (CFID 1) et souhaitant obtenir un niveau supérieur de qualification ainsi qu'une reconnaissance de leurs compétences d'instructeur.

Ce diplôme professionnalisaient est classé au niveau IV (niveau bac professionnel ou BPJEPS).

Conditions d'admission :

Tout candidat titulaire du CFID 1, obtenu en présentiel ou en Reconnaissance d'Acquis d'Expérience (RAE), pourra entrer en formation. Néanmoins, l'obtention de son diplôme est conditionnée par la validation d'un examen technique de niveau supérieur. Il devra également produire une attestation de sa structure justifiant d'un minimum d'un an d'enseignement.

Récapitulatif des conditions d'admission :

- Etre licencié à la FFDanse - majeur
- Etre titulaire du CFID 1
- Fournir un justificatif prouvant un an de pratique d'enseignement
- Avoir un PSC1 à jour de 2 ans (ou recyclage)

Module :

La formation au CFID 2 est construite en huit modules de 8 ou 16 heures, répartis sur six week-ends, soit un total de 96 heures. Une session complète de formation au CFID peut durer entre un an et demi et deux ans. Les modules peuvent être organisés. Chaque module est également accessible en candidat libre pour tous les licenciés intéressés par les thématiques proposées.

Module 1 : Connaissance du corps et de son fonctionnement - 16h

- Objectif : Acquérir les connaissances relatives à la sécurité physique, nécessaires à l'encadrement de groupe.

Module 2 : Musique et sonorisation - 16h

- Objectif : Obtenir les connaissances musicales nécessaires et adaptées au niveau d'élèves intermédiaires. Obtenir les connaissances techniques de sonorisation nécessaires à la tenue d'un cours.

Module 3 : Pédagogie et organisation de cours - 16h

- Objectifs : Savoir organiser un cours et acquérir les bases pédagogiques indispensables à la transmission de connaissances.

Module 4 : Communication - 8h

- Objectifs : Acquérir les bases nécessaires de la communication pour la gestion de groupes et la transmission de connaissances.

Module 5 : La Fédération Française de Danse - Administration et démarches - 8h

- Objectifs : Obtenir toutes les informations relatives à la FFDanse et aux avantages de l'affiliation. Obtenir les informations nécessaires à la réalisation des démarches administratives de structures.

Module 6 : Danse Inclusive-Adaptée-Handicap - 8h

- Objectifs : Aborder les questions relatives au handicap dans la danse et à la danse inclusive à proprement parler. Connaître les attitudes à adopter concernant le handicap en danse. Savoir adapter ses cours en fonction des handicaps.

Module 7 : Sport Santé-Danse - 8h

- Objectifs : Connaître les réglementations relatives au sport santé et comment adapter ses cours en fonction.

Module 8 : Gestion et appréhension des séances - 16h

- Objectifs : Connaître les différents publics et savoir adapter son cours en fonction de leurs spécificités.

Certification : Trois épreuves constituent la certification du CFID 2 :

- un QCM à la fin de chaque module
- un dossier pédagogique à présenter devant un jury
- une vidéo d'une vingtaine de minutes, présentant un cours reprenant les principes vus en formation, à envoyer avant la présentation du dossier pédagogique

Inscription et Certification Non éligible aux bouquets: 330 €

Formation éligible aux bouquets: 1270 €

			Structures Non Labelisées			Structures Labelisées		
Coût Formation	Tranches de Licences	Bouquets	% de réduction applicables sur la Formation	Tarif réduit sur la formation	Coût Total du CFID 2 avec Inscription (130 €) et Certification (200 €)	% de réduction applicables sur la Formation	Tarif réduit sur la formation	Coût Total du CFID 2 avec Inscription (130 €) et Certification (200 €)
1 270 €	10 à 29		0%	1 270 €	1 600 €	0%	1 270 €	1 600 €
1 270 €	30 à 74	A	8%	1 168 €	1 498 €	14%	1 092 €	1 422 €
1 270 €	75 à 119	B	10%	1 143 €	1 473 €	18%	1 041 €	1 371 €
1 270 €	120 à 164	C	12%	1 118 €	1 448 €	22%	991 €	1 321 €
1 270 €	165 à 210	D	14%	1 092 €	1 422 €	26%	940 €	1 270 €
1 270 €	> à 210	E	16%	1 067 €	1 397 €	30%	889 €	1 219 €

AVANTAGE DE L'AFFILIATION

PARCOURS FORMATION

CFID 2 « PAR MODULE DE 8h »

Certificat Fédéral d'Instructeur de Danse (CFID 2).

Ce diplôme est destiné aux licenciés ayant validé le niveau d'Initiateur fédéral (CFID 1) et souhaitant obtenir un niveau supérieur de qualification ainsi qu'une reconnaissance de leurs compétences d'instructeur.
Ce diplôme professionnalisaient est classé au niveau IV (niveau bac professionnel ou BPJEPS).

Conditions d'admission :

Tout candidat titulaire du CFID 1, obtenu en présentiel ou en Reconnaissance d'Acquis d'Expérience (RAE), pourra entrer en formation. Néanmoins, l'obtention de son diplôme est conditionnée par la validation d'un examen technique de niveau supérieur. Il devra également produire une attestation de sa structure justifiant d'un minimum d'un an d'enseignement.

Récapitulatif des conditions d'admission :

- Etre licencié à la FFDanse - majeur
- Etre titulaire du CFID 1
- Fournir un justificatif prouvant un an de pratique d'enseignement
- Avoir un PSC1 à jour de 2 ans (ou recyclage)

Module :

La formation au CFID 2 est construite en huit modules de 8 ou 16 heures, répartis sur six week-ends, soit un total de 96 heures. Une session complète de formation au CFID peut durer entre un an et demi et deux ans. Les modules peuvent être organisés. Chaque module est également accessible en candidat libre pour tous les licenciés intéressés par les thématiques proposées.

Module 4 : Communication - 8h

- Objectifs : Acquérir les bases nécessaires de la communication pour la gestion de groupes et la transmission de connaissances.

Module 5 : La Fédération Française de Danse - Administration et démarches - 8h

- Objectifs : Obtenir toutes les informations relatives à la FFDanse et aux avantages de l'affiliation. Obtenir les informations nécessaires à la réalisation des démarches administratives de structures.

Module 6 : Danse Inclusive-Adaptée-Handicap - 8h

- Objectifs : Aborder les questions relatives au handicap dans la danse et à la danse inclusive à proprement parler. Connaître les attitudes à adopter concernant le handicap en danse. Savoir adapter ses cours en fonction des handicaps.

Module 7 : Sport Santé-Danse - 8h

- Objectifs : Connaître les réglementations relatives au sport santé et comment adapter ses cours en fonction.

Certification : Trois épreuves constituent la certification du CFID 2 :

- un QCM à la fin de chaque module
- un dossier pédagogique à présenter devant un jury
- une vidéo d'une vingtaine de minutes, présentant un cours reprenant les principes vus en formation, à envoyer avant la présentation du dossier pédagogique

Inscription + Certification Non éligible aux bouquets: 330 € (Coût unique pour l'ensemble des Modules)

Module de 8h de Formation éligible aux bouquets: 160 €

Coût Formation	Tranches de Licences	Bouquets	Structures Non Labellisées			Structures Labellisées		
			% de réduction applicables sur le module de 8h de Formation	Tarif réduit sur le module de 8h formation	Coût Total du CFID 2 par module de 8h avec Inscription (130 €) et Certification (200 €)	% de réduction applicables sur le module de 8h de Formation	Tarif réduit sur le module de 8h formation	Coût Total du CFID 2 par module de 8h avec Inscription (130 €) et Certification (200 €)
160 €	10 à 29		0%	160 €	490 €	0%	160 €	490 €
160 €	30 à 74	A	8%	147 €	477 €	14%	138 €	468 €
160 €	75 à 119	B	10%	144 €	474 €	18%	131 €	461 €
160 €	120 à 164	C	12%	141 €	471 €	22%	125 €	455 €
160 €	165 à 210	D	14%	138 €	468 €	26%	118 €	448 €
160 €	> à 210	E	16%	134 €	464 €	30%	112 €	442 €

AVANTAGE DE L'AFFILIATION

PARCOURS FORMATION

CFID 2 «PAR MODULE DE 16h»

Certificat Fédéral d'Instructeur de Danse (CFID 2).

Ce diplôme est destiné aux licenciés ayant validé le niveau d'Initiateur fédéral (CFID 1) et souhaitant obtenir un niveau supérieur de qualification ainsi qu'une reconnaissance de leurs compétences d'instructeur.
Ce diplôme professionnalisaient est classé au niveau IV (niveau bac professionnel ou BPJEPS).

Conditions d'admission :

Tout candidat titulaire du CFID 1, obtenu en présentiel ou en Reconnaissance d'Acquis d'Expérience (RAE), pourra entrer en formation. Néanmoins, l'obtention de son diplôme est conditionnée par la validation d'un examen technique de niveau supérieur. Il devra également produire une attestation de sa structure justifiant d'un minimum d'un an d'enseignement.

Récapitulatif des conditions d'admission :

- Etre licencié à la FFDanse - majeur
- Etre titulaire du CFID 1
- Fournir un justificatif prouvant un an de pratique d'enseignement
- Avoir un PSC1 à jour de 2 ans (ou recyclage)

Module :

La formation au CFID 2 est construite en huit modules de 8 ou 16 heures, répartis sur six week-ends, soit un total de 96 heures. Une session complète de formation au CFID peut durer entre un an et demi et deux ans. Les modules peuvent être organisés. Chaque module est également accessible en candidat libre pour tous les licenciés intéressés par les thématiques proposées.

Module 1 : Connaissance du corps et de son fonctionnement - 16h

- Objectif : Acquérir les connaissances relatives à la sécurité physique, nécessaires à l'encadrement de groupe.

Module 2 : Musique et sonorisation - 16h

- Objectif : Obtenir les connaissances musicales nécessaires et adaptées au niveau d'élèves intermédiaires. Obtenir les connaissances techniques de sonorisation nécessaires à la tenue d'un cours.

Module 3 : Pédagogie et organisation de cours - 16h

- Objectifs : Savoir organiser un cours et acquérir les bases pédagogiques indispensables à la transmission de connaissances.

Module 8 : Gestion et appréhension des séances - 16h

- Objectifs : Connaître les différents publics et savoir adapter son cours en fonction de leurs spécificités.

Certification : Trois épreuves constituent la certification du CFID 2 :

- un QCM à la fin de chaque module
- un dossier pédagogique à présenter devant un jury
- une vidéo d'une vingtaine de minutes, présentant un cours reprenant les principes vus en formation, à envoyer avant la présentation du dossier pédagogique

Inscription + Certification Non éligible aux bouquets : 330 € (Coût unique pour l'ensemble des Modules)

Module de 16 h de Formation éligible aux bouquets: 210 €

Coût du module de 16h de Formation	Tranches de Licences	Bouquets	Structures Non Labellisées			Structures Labellisées		
			% de réduction applicables sur le module de 16h de Formation	Tarif réduit sur le module de 16h formation	Coût Total du CFID 2 par module de 16h avec Inscription (130 €) et Certification (200 €)	% de réduction applicables sur le module de 16h de Formation	Tarif réduit sur le module de 16h formation	Coût Total du CFID 2 par module de 16h avec Inscription (130 €) et Certification (200 €)
210 €	10 à 29		0%	210 €	540 €	0%	210 €	540 €
210 €	30 à 74	A	8%	193 €	523 €	14%	181 €	511 €
210 €	75 à 119	B	10%	189 €	519 €	18%	172 €	502 €
210 €	120 à 164	C	12%	185 €	515 €	22%	164 €	494 €
210 €	165 à 210	D	14%	181 €	511 €	26%	155 €	485 €
210 €	> à 210	E	16%	176 €	506 €	30%	147 €	477 €

Les partenaires textiles et cosmétiques



Créés à l'origine pour les maquilleurs pro à la recherche de produits Infaillibles en toutes circonstances le partenariat avec MAKE UP FOR EVER est l'occasion pour tous les licenciés d'évoluer avec un maquillage impeccable et longue tenue, à la hauteur de la technicité de votre discipline.

Licences A, B, C et D, 40% de réduction Sur tous les produits Make Up For Ever

Téléchargez le tutoriel sur le site internet de la FFDanse



Tenues et Chaussures de danse. **Remise de 10 %**, réservé aux licenciés FFDanse, en boutique uniquement. www.swingandstep.net

Sur présentation de la licence.



Boutique en ligne d'articles de danse, **moins 10%** sur site et en boutique, offre réservée exclusivement aux licenciés et structures affiliées FFDanse. www.dansea.fr

Code d'identification disponible à communication@ffdanse.fr



Atelier de stylisme, tenues latines et standards à Paris - **moins 20%** sur tenues en stock et **moins 10%** sur le sur-mesure en boutique uniquement. www.acapulco-paradiso.com

Sur présentation de la licence.



Partenaire des clubs sportifs Leader dans le sport en salle Vêtements personnalisables

Panzeri est une marque de vêtements de sports. Sa fabrication italienne et son coton 100% naturel en font les atouts majeurs de ses produits. Le partenariat avec la FFDanse vous donne droit à une remise de

10% grâce au code DANSE2020 sur tout le site www.panzeri.fr.



La société Désinfection Médicale France conçoit, fabrique et distribue une gamme complète de produits pour l'hygiène, la désinfection, l'essuyage et la protection individuelle. Fort d'une expérience de plus de 15 ans, nous vous accompagnons dans vos besoins quotidiens au travers de nos deux marques : Aawyx et Ecobiovert. Ces dernières véhiculent + de 1000 références auprès des professionnels de la santé, entreprises, collectivités et les particuliers via notre site e-Commerce www.hygiene-desinfection-france.com

Nos valeurs d'entreprise s'inscrivent dans une démarche d'éco responsabilité et de défense du made in France. Nos leitmotiv la qualité, le service ainsi que le prix. (Voir tarif dans la fiche avantage)

Sur présentation du N° d'Affiliation.